



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 27 REPRESENTES : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 6 décembre 2022</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 19 décembre 2022</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	---

Délibération n°20

Rapporteur : Mme Annabelle MOREL

Objet : Modification d'un poste d'adjoint d'animation créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2021 et modifié par délibération du 4 juillet 2022

Vu la délibération du 20 septembre 2021 portant notamment création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet sur la base de 12.25 heures hebdomadaires (35%),

Vu la délibération du 4 juillet 2022 portant notamment modification de ce même poste d'adjoint d'animation à temps non complet sur la base de 14.35 heures hebdomadaires (41%),

Au vu des nécessités de service et considérant la demande personnelle formulée par un agent, il convient de modifier la durée hebdomadaire de ce poste pour la fixer à nouveau à 12.25 heures hebdomadaires (35%) à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'agent sera affilié au régime général de la Sécurité Sociale et à la caisse de retraite complémentaire de l'IRCANTEC.

Les crédits sont prévus au budget. Le tableau des effectifs sera mis à jour.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Modifie la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint d'animation sur la base de 12.25 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2023.**
- **Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221212-20221212_DE20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 19/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

